Le Ruban Rouge du XII°

- BULLETIN DE LIAISON -

**Section du XII° arrondissement de Paris
de la Société des Membres de la
Légion d'Honneur**

N° 02 / 2017

Editorial Bulletin n° 2

SOMMAIRE

		Pages
1.	Editorial du Président…….….	2
2.	Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 mai 2017……..	3
3.	Trombinoscope du Bureau de la Section……	10
4.	Rencontre avec Michel LAINE…….….	11
5.	« Une usine militaire d'antidotes - La Pharmacie centrale des Armées (PCA) » Article de Philippe BOUSCHARAIN……..	13
6.	Compte-rendu de la Conférence de P.DEREIX…….….	16
7.	Carnet de la Section …….….	18
8.	Rubrique « au fil des jours »……..……	19
9.	Annonce de la visite au Musée National de l'Immigration……	20

1. EDITORIAL DU PRESIDENT

Architecte et Urbaniste de profession, étant intervenu, à peu près, sur tous les continents, expert près la Cour d'Appel de Paris, j'ai intégré la 12ème section de Paris au début de l'année, sans me douter, un seul instant, que je la présiderais, dès l'Assemblée Générale du 4 mai, dans la continuité assumée par le Vice-président, le Général Guy QUEROLLE, succédant ainsi au très regretté Colonel Bruno GUITARD.

L'ensemble du bureau a été rapidement renforcé par plusieurs membres volontaires, de compétences complémentaires et les tâches de chacun ont été définies lors de notre première réunion du bureau tenue le 1er juin 2017.

L'organigramme qui en découle pour les trois années à venir, figure en bas de cette page. Chaque sociétaire ou membre associé, pourra ainsi prendre contact directement avec le membre du bureau responsable.

Nous avons également défini un certain nombre d'axes d'actions, telles que :

- Réanimer les comités de Bel-Air / Picpus et Bercy / Quinze-vingt avec deux nouveaux présidents, Philippe BOUSCHARAIN et Alain SIMON afin d'être plus proches de ceux qui ont besoin de notre aide et d'être en mesure d'engager rapidement des actions individuelles et collectives dans le cadre du budget défini par Didier CARDON.
- La coordination de ces actions de solidarité a été confiée à notre Secrétaire générale S. HALIMI.
- Participer, par la présence de François-Xavier BAILLEUL, aux cérémonies commémoratives et patriotiques de l'arrondissement.
- Etudier des projets, concrets et exemplaires, individuels ou d'associations locales, qui seront détectés par les Présidents des Comités afin que le jury de "l'Honneur en Action" puisse, en fin d'année, délivrer un label ou une aide financière à la réalisation du ou des projets retenus.
- L'examen de la qualité de ces projets a été confié à Claudine RENOU.
- Participer activement, en accord avec Madame le Maire du 12ème arrondissement, à la Fondation "Un avenir ensemble, le Mérite se partage". Cette fondation, qui a besoin de notre aide financière, a pour but de parrainer, sur proposition de la direction d'un établissement scolaire, un(e) jeune méritant(e) afin de lui permettre, par le transfert des compétences, de développer ses potentiels.
- La mission de coordination a été confiée à A. SIMON.

J'espère, qu'avec cette équipe très motivée, la 12ème section de Paris sera très rapidement en mesure de concourir, à l'image des autres sections, au prestige de l'ordre et contribuer au rayonnement des valeurs et de la culture de la France.

Nous sommes à la disposition de tous nos sociétaires et voulons nous montrer dignes de leur confiance.

Pierre LESAGE
Président de la 12ème section de PARIS

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 MAI 2017

Membres de la Légion d'Honneur
Section du XIIème arrondissement

Le Général G. QUEROLLE, Vice-Président en exercice ouvre la séance à 10h15.
Il est fait relever de la feuille de présence où il appert que 32 membres sont présents ou représentés.

1. Accueil de Madame le Maire dans la salle des mariages de la Mairie du 12ème arrondissement.

Les remerciements ont été exprimés lors de son arrivée en fin de séance :

« Madame le maire se félicite de faciliter la vie de la section des membres de la Légion d'Honneur et souhaite la continuation des bonnes relations. Elle souligne la qualité et l'engagement des membres de la section. Elle se retrouve totalement dans l'orientation de la section vers la jeunesse et apporte son soutien à l'objectif décrit. Elle se félicite enfin d'avoir reçu un partenariat efficace dans son souhait d'honorer des femmes légionnaires de l'arrondissement. »

2. Allocution du représentant du siège.

Mr Henri Weil, représentant le Gal Gobillard Président de la société des membres de la Légion d'Honneur, apporte le témoignage de la présidence nationale quant à la capacité de la section à faire face aux difficultés rencontrées dans l'année écoulée après le décès du Col Bruno Guitard Président de section. Il formule le souhait qu'avec les élections de cette assemblée, la section reprenne le cours de ses activités avec résolution et perspective. La présence d'un nombre significatif de participants lui semble de bon augure.

3. Hommage aux sociétaires décédés.

Le Président de séance invite à rendre hommage, par une minute de silence, aux sociétaires de la section décédés dans l'année.

4. Accueil des nouveaux sociétaires.

Le Président de séance adresse ses félicitations aux nouveaux sociétaires qui ont rejoint la section dans l'année. Il honore également les nouveaux promus de la section.

5. Hommage et remerciements.

5.1. Le Président de séance rend hommage à Monsieur Perrier, porte drapeau de la section, qui à sa demande, ne sera plus en charge de cette fonction. Il adresse tous ses remerciements à Mr Perrier pour la totale fidélité manifestée tout au long de l'exercice de sa charge.

5.2 Le président de séance adresse ses remerciements à madame Suzy Halimi et à monsieur Didier Cardon pour leur détermination à maintenir la section dans l'action en évitant la mise en sommeil.

5.3 Le président de séance remercie ensuite Monsieur Marcelon pour sa collaboration dans les recherches historiques relatives à la proposition de la Mairie du XIIème arrondissement d'accorder le nom d'une femme légionnaire à une place de l'arrondissement.

6. Rapport moral.

En préalable Madame Suzy Halimi, secrétaire générale de la section a souhaité remercier les personnes ayant apporté leur soutien à la section dans la période difficile qu'elle vient de traverser.

Puis, Mme Halimi a présenté le rapport moral (voir document joint).

Ce rapport est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Rapport financier.

Monsieur Didier Cardon, trésorier de la section, présente le rapport financier et les quitus attribués par l'administration centrale et le Commissaire aux comptes (voir les documents joints).

Ce rapport est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8. **Election des membres du bureau de la section.**

Lecture de l'article 9.2 du règlement intérieur § 1

Dans une section, les membres du bureau, sont élus, chacun dans leur fonction, au scrutin uninominal par l'assemblée de la section pour un mandat de trois ans.

Pour être élus les candidats doivent recueillir la majorité des votes des membres présents ou représentés à l'assemblée. Le vote s'effectue obligatoirement à bulletin secret pour les postes où il y a pluralité de candidats.

Il peut également être à bulletin secret en cas de candidature unique à un poste, à la demande d'un sociétaire présent.

8.1 Pour assurer un nouveau départ au bureau de la section, il a été décidé de renouveler la totalité des mandats des membres du bureau.

Les candidats :

Monsieur Didier Cardon, expert-comptable ;
Madame Suzy Halimi, professeur des universités ;
Monsieur le Général Quérolle ;
Monsieur François-Xavier Bailleul, chef de musique des armées ;
Monsieur Bouscharain, pharmacien des armées ;
Monsieur Pierre Lesage, architecte ;
Madame Claudine Renou, administrateure civile ;
Monsieur Alain Simon, contrôleur général ;

présentent leur candidature.

Après consultation des membres présents ou représentés, les 8 candidats sont élus à l'unanimité et se retirent pour désigner les titulaires des fonctions dans le nouveau bureau.

8.2 Sont élus en qualité de :

<u>Président</u> : Monsieur Pierre Lesage ;
<u>Trésorier</u> : Monsieur Didier Cardon ;
<u>Secrétaire générale</u> : Madame Suzy Halimi.

8.3 Le président nouvellement élu succède au président de séance et remercie les membres présents et ceux du bureau pour le témoignage de leur confiance. Il assure l'assemblée de son engagement et précise que les autres fonctions, au sein du bureau, seront attribuées lors de la prochaine réunion de bureau le 1er juin.

9. Programme d'action.

9.1 Concourir au prestige de l'Ordre et en promouvoir les valeurs par nos actions personnelles, individuelles ou collectives.

9.2 Les légionnaires se doivent d'être au service de la société tout entière les liens qui nous unissent aux autres sociétaires doivent être resserrés afin que, conformément aux statuts de l'association « *nous puissions, éventuellement, venir en aide à ceux qui éprouvent des difficultés* ».

9.3 Mettre en place les deux Comités déjà prévus afin d'être les plus proches possible des quelque 250 membres que compte notre section. Il s'agit des comités de Bel-Air/Picpus et de Bercy/Quinze Vingt.

9.4 Rechercher un nouveau porte drapeau considéré par le Siège comme cheville ouvrière des sections. Il garantit la transmission de la mémoire et a la garde du drapeau. C'est une recherche difficile car, à ce titre, le volontaire doit être présent à toutes les manifestations patriotiques et aux obsèques des légionnaires décédés et donc motivé et disponible. Par expérience, porter le drapeau lors d'une cérémonie patriotique, est un acte émouvant et profond que tout légionnaire devrait avoir accompli au moins une fois après sa nomination. C'est une piste que nous devons parcourir avant de découvrir le volontaire.

9.5 Engager des actions individuelles ou collectives de solidarité. Nous devons féliciter et suivre l'exemple de Claudine RENOU qui a organisé chez elle un concert de piano dans le cadre du concours 2017 des Virtuoses du cœur avec un jeune artiste Finlandais, en soutien à l'association Coline en Ré, après avoir préparé et animé la conférence de Jean-Michel DEREX dont le compte rendu figure au, prochain bulletin de liaison. Nous devons poursuivre dans cette voie et organiser des conférences susceptibles de motiver l'intérêt de nos membres. Ne pourrions-nous pas présenter, par exemple, l'association de Claudine Renou, Musique et Partage, ou tout autre projet dont l'intérêt nous aurait été signalé.

9.6 Faire connaitre la fondation "Un avenir ensemble" dont les principales missions sont de :

- Recruter les parrains décorés ;
- Identifier les filleuls grâce aux lycées partenaires ;
- Proposer des actions ciblées pour aider les filleuls ;
- Accompagner les binômes parrain/filleul tout au long de la relation de parrainage.

Nous pourrions solliciter, si cela n'a pas encore été fait, la direction d'un lycée du 12ème arrondissement. Cette action doit être menée en accord avec Madame le Maire et en parfaite coordination avec ses services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Elle est suivie du vin d'honneur offert par la Mairie, puis du déjeuner amical des participants.

Notre Président Pierre Lesage (à gauche) et le Vice-Président le Général Guy Querolle (à droite) très concentrés

Notre Secrétaire Générale, Suzy Halimi, surveille… !

Notre Secrétaire Général Adjoint François-Xavier Bailleul connaît la Musique…

Claudine Renou prête à intervenir !

Monsieur Weil (SMLH), Madame le Maire du 12ème, Madame Catherine Baratti-Elbaz et Notre Président font connaissance

Les mêmes… qui ont fait connaissance !

Un protocole parfaitement rodé

3. TROMBINOSCOPE DU BUREAU DE LA SECTION

Les membres du bureau de la section SMLH du 12ème arrondissement

Président

Pierre LESAGE

Vice-président

Général Guy QUEROLLE

Trésorier

Didier CARDON

Secrétaire général

Suzy HALIM

Secrétaire général adjoint

François-Xavier BAILLEUL

Président du comité Bel Air Picpus

Philippe BOUSCHARAIN

Président du comité Bercy Quinze vingt

Alain SIMON

Membre

Claudine RENOU

4. RENCONTRE AVEC MICHEL LAINE

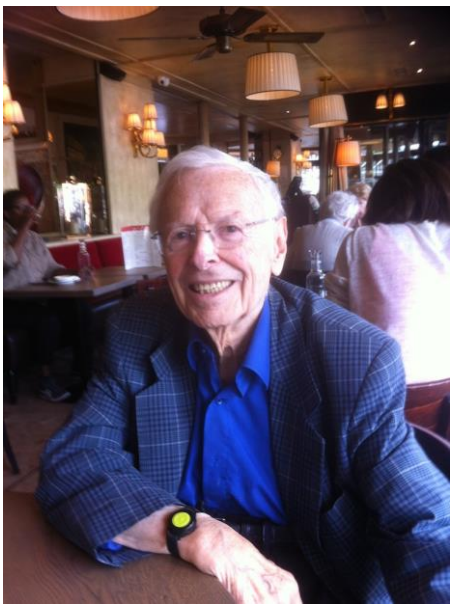

Entretien avec Michel Lainé, le mardi 11 juillet 2017

Nous avions rendez-vous dans un café de la place Daumesnil. Michel Lainé, souriant, chaleureux et sensible, a partagé avec nous de nombreux souvenirs de sa longue carrière, terminée au début des années 1990 ; il a aussi évoqué l'activité qu'il poursuit aujourd'hui, à bientôt 87 ans.

Son activité professionnelle (45 ans de services civils et militaires) s'est déroulée dans le service des impôts. Il fut d'abord inspecteur des impôts, au sortir de Sciences-Pô, puis passa le concours interne de l'ENA, d'où il sortit en 1964 (promotion Blaise Pascal). Très vite, il fut appelé au cabinet de Michel Debré, dont il se rappelle les colères phénoménales et l'opposition à l'IVG. Sur ce sujet, précisément, alors qu'il était directeur du Cabinet de M. Poncelet, il eut l'occasion d'admirer le courage et la ténacité de Simone Veil. Il garde un grand souvenir de ces petits déjeuners entre ministres au cours desquels cette grande dame, qu'il a admirée profondément, défendait opiniâtrement ses projets et son budget. De son parcours aux impôts, dont il fut directeur, au moment de la création de l'impôt sur la fortune (pas un bon souvenir), il retient les années heureuses où il travailla sous la direction de Philippe Rouvillois, et dont il devint l'ami. Il se souvient aussi de la très forte culture propre à chacun des trois secteurs d'imposition (l'enregistrement des actes, les impôts directs, les impôts indirects). Quand il recevait un cadre pour une nomination de directeur départemental, il savait immédiatement où le postulant avait exercé principalement. Un regret : n'avoir pas pu créer une école de formation des cadres.

Deux moments de sa carrière, hors Paris, ont influencé plus fondamentalement toute sa vie : celle de sa mobilité, qui le conduisit pendant 3 ans au Moyen-Orient, principalement au Liban. Il était chargé alors de mesurer les intérêts de la France dans cette zone géographique et de tracer les perspectives de développement. Il fallait aussi suivre les questions pétrolières. Il eut l'occasion alors, puis ultérieurement dans sa carrière, de visiter la Turquie, l'Afghanistan, l'Iran, l'Egypte et de connaître tous les sites dont l'actualité parle aujourd'hui si tragiquement, ce qui le désole fortement. L'évolution de la Turquie l'inquiète en particulier. Il a visité autrefois Istanbul (dont le nom donné par les chrétiens signifie «la mauvaise ville») comme

personne ne l'a fait, avec un attaché commercial qui était sur place depuis 1917. Le souvenir laissé par Ata Turk était extraordinaire. M. Lainé a beaucoup d'anecdotes à raconter de ses séjours hors de France. Il se rappelle par exemple les conditions dans lesquelles fut permise la création d'un aéroport dans la capitale de la Jordanie, après une visite du général de Gaulle au roi Hussein de Jordanie et aussi, plus tard, son apport à la création d'une école de filles (et non de garçons, comme le voulaient les locaux) au Tadjikistan, du temps de Massoud, grâce à l'aide d'un Américain, président du Rotary international, qu'il avait connu lorsqu'il était trésorier-payeur général à Strasbourg et avec lequel il avait sympathisé. Il a beaucoup aimé aussi l'Iran et en particulier Ispahan. Pour lui, il n'y a pas de plus bel endroit au monde. Aujourd'hui, il se documente toujours sur tous ces pays qu'il a connus.

L'autre activité exercée longuement hors de Paris fut celle de trésorier-payeur général à Strasbourg. Il a beaucoup apprécié l'Alsace et y a nombre d'amis. Il apporte aujourd'hui son concours à un projet de création d'une sorte de Silicon valley, zone d'activité de progrès sur les nouvelles technologies, associant l'Alsace, la Sarre, le Bad-Würtemberg, les cantons suisses de Bâle-ville et Bâle-campagne. Il constate que le nouveau découpage des régions ne nous aide pas sur ce projet et que les Allemands et les Suisses sont plus autonomes pour des décisions locales.

Outre les voyages, le suivi de l'actualité internationale, Michel Lainé a une grande passion: la peinture. Hokusaï et Vermeer sont deux de ses peintres favoris. Il a aussi fait des rencontres intéressantes en lien avec cet art et le milieu artistique en général, ayant siégé pendant 22 ans à la Commission des dations (où les particuliers peuvent s'acquitter de l'impôt sur les successions en donnant des oeuvres d'art). Il garde un grand souvenir de Françoise Cachin, qui a créé le Musée d'Orsay. Elle est aussi venue à Strasbourg lorsque la deuxième dation Picasso était en question. Ont été mis alors les scellés sur tous les domiciles du grand peintre.

Michel Lainé conclut cet entretien riche en couleurs et anecdotes en disant qu'il a eu de la chance dans sa carrière, malgré tous les évènements contraires et qu'il n'a pas vraiment de grand regret. Un petit clin d'oeil pour terminer: il recommande la lecture de *L'ami Fritz,* un livre qu'il a reçu lorsqu'il a eu le prix d'excellence au lycée.

Claudine Renou
Suzy Halimi

5. ARTICLE DE PHILIPPE BOUSCHARAIN

Une usine militaire d'antidotes
La Pharmacie Centrale des Armées (PCA)

Entre autres singularités, la pharmacie centrale des armées (PCA) présente un double statut juridique. Celui d'établissement pharmaceutique, qui lui permet de fabriquer des médicaments disposant d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Et celui de pharmacie à usage intérieur pour la fabrication de médicaments spécifiques des armées en l'absence de spécialités disponibles et adaptées. Et pour chacun de ces statuts, une autorisation administrative est délivrée par l'Agence Nationale de sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM).

Visite guidée.

Afin de disposer d'un approvisionnement en médicaments pour les militaires, le décret du 3 Ventôse de l'an II de la République (21 Février 1794) relatif au service de santé des armées porte création *« d'un magasin de médicaments simples et d'un laboratoire où l'on préparera les médicaments composés »*, sous l'impulsion des pharmaciens militaires Antoine-Auguste Parmentier et Pierre Bayen.
Implanté initialement à l'École militaire, l'établissement s'installe en 1903 dans des bâtiments spécialement construits aux Invalides et détruits dans les années 30. L'industrialisation de la fabrication des médicaments nécessite un déménagement en 1931 dans le fort de Vanves à Malakoff puis en 1971 sur le site de Chanteau dans le Loiret.

Au cours de ces deux siècles, les fabrications de la PCA s'adaptent à l'évolution des besoins des armées en moyens prophylactiques et thérapeutiques mais aussi à celle des sciences et techniques pharmaceutiques. Le développement de l'industrie pharmaceutique en Europe conduit la PCA à se spécialiser dans la fabrication de médicaments répondant principalement aux besoins spécifiques des armées.

Aujourd'hui, la PCA est implantée sur le camp militaire d'Orléans-Chanteau (Loiret), dans des locaux construits en 2002, en conformité avec les bonnes pratiques de fabrication pharmaceutique et représentant près de 8.000 m². Elle dispose de dix lignes de production permettant de fabriquer 12 formes pharmaceutiques différentes. Elle produit plus d'une trentaine de médicaments différents par campagnes en fonction de son programme de production.
Elle possède par ailleurs une unité de production de dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro* pour la fabrication de certains réactifs de laboratoire.

La PCA emploie une centaine de personnes dont 85 % de civils. Huit pharmaciens des armées y sont affectés.

Des fabrications répondant aux besoins du soutien sanitaire opérationnel.

La PCA développe et fabrique des médicaments répondant spécifiquement aux besoins du soutien sanitaire opérationnel en l'absence de spécialités disponibles et adaptées. Ces médicaments sont utilisables par les médecins et infirmiers des armées au sein des unités médicales opérationnelles. Certains équipent la « trousse individuelle du combattant » permettant une prise en charge immédiate du blessé dans le cadre du sauvetage au combat, avant même sa médicalisation. Ainsi, chaque militaire participant aujourd'hui à l'Opération Barkhane est doté d'une trousse.

Le développement de nouvelles solutions thérapeutiques est assuré en lien avec les médecins des armées, avec les chercheurs de l'Institut de recherche biomédicale des armées mais également en lien avec des partenaires extérieurs publics et privés. Une collaboration avec d'autres armées au sein de l'alliance atlantique participe également à ce développement.

Les innovations thérapeutiques visent à améliorer les conditions de prise en charge médicale des militaires en opérations et des blessés. Les domaines principaux concernés sont la gestion du risque hémorragique, l'antalgie (lutte contre la douleur du blessé) et le maintien de l'état de vigilance du combattant.

Des fabrications répondant à des besoins spécifiques de santé publique.

Dans le cadre des plans gouvernementaux nationaux de sécurité sanitaire (Biotox, Piratox, plan Grippe…), la PCA fabrique des produits de santé au profit d'organismes extérieurs aux armées tels que l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS).

Disposant en effet de l'expertise et de l'outil industriel nécessaires, la PCA fabrique certains produits comme des antidotes contre les risques chimiques, biologiques, nucléaires et radiologiques, mais également des kits de détection d'agents pathogènes du risque biologique et de toxines.

Parmi ces produits, on peut citer :

Les comprimés d'iodure de potassium 65 mg en prévention de l'accumulation d'iode radioactif au niveau de la thyroïde distribués aux résidents près des centrales nucléaires. Ce médicament contient une quantité importante d'iode. Son absorption préventive sature la glande thyroïde en iode et la protège de l'iode radioactif susceptible d'être libéré dans l'atmosphère et absorbé par cette glande lors d'un accident nucléaire. Son utilisation, exceptionnelle, est déclenchée par les autorités sanitaires (radio, télévision, hauts-parleurs...) en cas d'accident nucléaire.

Les comprimés d'oseltamivir PG (pandémie grippale) 30 mg comme antiviral utilisés notamment contre le virus H1N1.

Une capacité performante d'expertise et d'analyse.

Dans le cadre de ses activités pharmaceutiques, la PCA (PCA) dispose d'un département de contrôle analytique chargé de procéder aux:

- contrôles physico-chimiques et microbiologiques appliqués aux matières premières, articles de conditionnement et produits finis ;
- contrôles de l'environnement des zones de production (air, eau et surfaces) ;
- qualifications et validations des locaux, équipements et personnels de production ;
- études de stabilité portant sur les médicaments développés et fabriqués ;
- développements analytiques nécessaires pour disposer des techniques de contrôle adaptées dans le cadre du développement de nouveaux médicaments.

La PCA est un établissement du Service de Santé des Armées.

Le service de santé des armées représente 16 000 hommes et femmes dont la mission prioritaire est d'assurer en toutes circonstances, y compris sur les théâtres d'opérations, le soutien médico-chirurgical des forces armées et de la Gendarmerie. La mission du service consiste à les y préparer sur le plan médical, à prendre en charge les blessés et les malades sur les théâtres d'opérations jusqu'à leur rapatriement en métropole et à suivre l'état de santé du militaire tout au long de sa carrière.

Le SSA déploie pour cela une chaîne santé opérationnelle complète, unique en Europe, mise en œuvre en tout temps, en tous lieux et toutes circonstances. Cette chaîne est articulée autour de capacités de soins (9 hôpitaux), de production, d'approvisionnement, de stockage et de distribution des matériels et produits de santé, d'évacuations médicales tactiques et stratégiques, d'évaluation et d'expertise des risques sanitaires et enfin de commandement médical opérationnel.

Fort de plus de 11 000 personnels militaires et 6 000 personnels civils, ses ressources s'élèvent à 1.739 millions d'euros, dont 63 % de crédits budgétaires et 37 % de recettes extrabudgétaires, générées principalement par son activité hospitalière. 72 % de son budget finance sa masse salariale.

6. LE COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DE JEAN-MICHEL DEREX

Les animaux, pendant la Grande Guerre

M. Jean-Michel DEREX, Docteur en histoire, spécialiste de l'histoire de l'environnement et des relations de l'homme à la nature, a publié plusieurs livres sur le bois de Vincennes, sur l'histoire des zoos, sur les marais et les zones humides, ainsi que sur les animaux pendant la Grande Guerre. C'est ce sujet qu'il a évoqué pour la section du XIIème arrondissement, lors d'une conférence tenue le 16 mars dernier, à la maison des associations. Vous trouverez, ci-après, quelques notes prises pendant cette conférence, qui fut très vivante et appréciée.

En ces années de commémoration de la guerre de 1914-1918, le sort tragique des soldats au front et les 1,4 millions de morts (pour la seule France) de ce conflit européen sont bien sûr au premier plan.

Mais, il faut savoir aussi que les animaux ont payé un lourd tribut à la folie des hommes. Il y a un monument commémoratif des animaux pendant la guerre en Angleterre, à Park Lane à Londres. Il y en a aussi au Japon et en Australie.

Les chevaux ont particulièrement payé un lourd tribut.

1,1 million de chevaux de France sont morts pendant cette période. 10 millions sur l'ensemble des armées engagées dans le conflit. Toute la stratégie du début du conflit était basée sur le mouvement et la cavalerie. Puis, jusqu'en octobre 1917, on a assisté à une stabilisation du front. A partir de 1916, la guerre est progressivement devenue plus industrielle et en 1918, l'emprise du pétrole était installée.

Pendant toute cette période, il a fallu beaucoup de chevaux. La France en possédait 3 millions. 1 million a été réquisitionné. Les chevaux recevaient un fer sur leur sabot et étaient tatoués à la crinière. Tout officier était doté d'un cheval. Les chevaux de trait étaient nécessaires pour tracter les canons.

Fin 2017, il y eut une deuxième guerre de mouvement. La nourriture manquait. Les chevaux étaient forcés à faire de trop longues étapes. 400 000 sont morts en quatre mois. La malnutrition était flagrante. Un moment, on a adapté le nombre des chevaux aux stocks d'avoine disponibles. Pendant toute cette période, il a été nécessaire d'acheter des chevaux en Argentine, au Canada.

Les chevaux supportaient mal les traversées en bateau. Il y eut beaucoup de chevaux morts et malades. Ces chevaux importés ont transmis des maladies aux chevaux européens. Quant les Américains sont arrivés en renfort à la fin de la guerre, il a fallu leur fournir 100 000 chevaux. Ils les payaient plus cher aux paysans qu'auparavant les armées françaises.

Mais aussi les chiens, les ânes, les pigeons...

D'autres animaux ont payé un tribut à la guerre. Les chiens, en premier lieu. Les armées belge et allemande croyaient au chien, moins l'armée française. Il y eut beaucoup de chiens auxiliaires des services sanitaires. En France, les maîtres n'étaient pas formés, au début de la guerre. Cela s'est amélioré ensuite. Il y eut des bergers allemands, des chiens ratiers, des chiens de patrouille, des chiens de bât. Le rôle des chiens était important dans les tranchées pour protéger les soldats des rats et des corbeaux, surtout dans les tranchées françaises qui étaient plus sales que les tranchées allemandes. On a aussi utilisé des ânes dans les tranchées.

Les services vétérinaires français ont longtemps été négligés et mal organisés, à la différence des services anglais, créés et formés pendant la guerre des Boers.

Il faut savoir aussi qu'on a fabriqué des masques à gaz pour les chevaux et les chiens.

Les pigeons ont aussi joué un rôle non négligeable. Les états-majors n'étaient pas convaincus au début de leur utilité. Or les pigeons furent très utiles pour porter des messages renseignant sur la longueur des tirs à faire pour toucher les tranchées ennemies. Le pigeon Vaillant est associé à la mémoire de la résistance des poilus au fort de Vaux.

Les pigeons sont capables de parcourir de longues distances. Un record de voyage : Saïgon jusqu'au Mont Valérien. Le dernier pigeonnier militaire se trouve encore au Mont-Valérien. Les Chinois utilisent encore des pigeons militaires.

D'autres animaux à mentionner (les «totos» et les animaux de compagnie).

D'autres animaux n'étaient pas désirés : les «totos», la vermine. Pour se protéger des rats, on fabriquait des lits-cages dans les tranchées.

Les animaux de compagnie furent tolérés un temps pour les officiers. On les interdit ensuite. Dans les tranchées, les soldats adoptaient des chats. Sur les bateaux, il y avait aussi des chats. Les Anglais amenaient parfois avec eux de gros animaux (gazelles, lions parfois) et des singes.

7. LE CARNET

Carnet SMLH 12

Nos amicales pensées aux camarades qui nous ont quittés :

- Mr le colonel Luc GIL, Chevalier, 80 rue du Charolais décédé le 13/01/2017 ;
- Mr Fernand FAURIE, Chevalier, 3 rue Marcel Dubois décédé le 31/01/2017.

Bienvenue aux camarades qui viennent nous rejoindre :

- Mr Pierre BODENANT, Chevalier, 90 rue de Reuilly arrivé dans la section le 12/12/2016 ;
- Mr Jean JOUZEL, Officier, 4 rue Théophile Roussel arrivé dans la section le 20/12/2016 ;
- Mme Sophie KORNOWSKI-BONNET, Chevalier, 10 impasse Vassou arrivé dans la section le 28/06/2017 ;
- Mr Stéphane LISSNER, Officier, 120 rue de Lyon arrivé dans la section le 28/06/2017 ;
- Mr Franck MAY, Chevalier, DCSSA Fort de Vincennes arrivé dans la section le 20/12/2016.

Bonne continuation aux camarades qui ont changé de section :

- Mr le lieutenant-colonel BLANC Francis, Officier, 191 rue d'Alésia 75014 a rejoint la section 751401 le 09/06/2017 ;
- Mr Jean-Yves SALAUN, Chevalier, a rejoint la section EU le 31/01/2017.

Camarade ayant changé d'adresse :

- Mr Bruno DULAC, Chevalier, 12 rue Beccaria (boîte A25).

8. LA RUBRIQUE « AU FIL DES JOURS »

La Section au fil des jours
ou
LG - Paris 12ème section Actualités

4 mai 2017 :

Notre section a tenu son Assemblée générale, au cours de laquelle elle a élu son nouveau bureau, lequel a ensuite élu son président en la personne de Pierre Lesage (compte rendu et composition du bureau ci-joints). A la fin de la séance, après le vin d'honneur offert par la Mairie, un déjeuner convivial a réuni seize membres de notre section heureux de se retrouver pour ce moment d'amitié partagée.

8 mai 2017 :

Notre section était présente aux cérémonies de commémoration, avec notre drapeau porté par François-Xavier Bailleul et dépôt de gerbe au Monument aux morts.

1er et 22 juin 2017 :

Premières réunions du nouveau bureau qui commence à s'organiser et à définir la répartition des tâches entre ses membres.

27 juin 2017 : La secrétaire générale rencontre, au Siège Madame Vannereau, responsable de l'entraide et le nouveau Délégué général.

16 août 2017 *:*

Le Président représente la section aux obsèques du Professeur…

29 août 2017 *:*

A l'invitation de la Maire de Paris, Madame Hidalgo, le Président et la Secrétaire générale assistent à l'inauguration de la place Lise et Arthur London, deux éminents résistants..

L'hommage est rendu par l'historien Alexandre Adler, qui rappelle avec émotion, le rôle joué par les deux époux pendant la seconde Guerre Mondiale.

9 septembre 2017 :

Le Président et la secrétaire générale assistent au Forum des Associations du XIIème. De nombreux contacts sont pris, avec les membres des stands visités.

9. L'ANNONCE DE LA VISITE AU MUSEE NATIONAL DE L'IMMIGRATION

Chers sociétaires,

Pierre LESAGE, président et tous les membres du bureau de la section du XIIème arrondissement de la SMLH,

sont heureux de vous convier à une **visite-conférence du Musée national de l'Immigration, Palais de la Porte Dorée.**

Cette visite-conférence, d'une durée d'une heure trente, est programmée **le Mardi 28 novembre 2017 à 13h 30.**

Pour la bonne organisation de cette visite-conférence, il est impératif de s'inscrire en adressant un message électronique à Claudine RENOU, membre du bureau: claudinerenou@me.com ou en lui laissant un message téléphonique (06 42 22 16 79). Chaque sociétaire peut venir accompagné(e).

Une liste des visiteurs doit être adressée au Musée avant la visite et le groupe de visiteurs ne doit pas dépasser 30 personnes. Un bon d'entrée nominatif vous sera adressé en confirmation de votre inscription.

Votre arrivée doit être prévue pour 13 h 20.
Présentation à l'accueil du Palais de la Porte Dorée : 293 avenue Daumesnil. 75012.

Accès métro ligne 8 station Porte Dorée, tramway T3a, station Porte Dorée, bus Ligne 46, arrêt Porte Dorée.